

Lettre du CNU N° 15

Le conseil national des usagers

EDITO

« Tout homme ou toute institution qui essaieront de voler ma dignité perdront » C'est un des messages que nous a laissé Nelson Mandela en cette fin d'année 2013, une de ses convictions que nous tentons de vivre au travers de nos engagements, notamment dans la cadre du CNU....

Lors de sa réunion du 16 novembre, le CNU a débattu sur ses attentes en matière de vie affective : éducation à la santé et prévention, accès aux soins, respect de la vie privée et du domicile que l'on vive en collectivité ou non. Il a par ailleurs poursuivi ses réflexions autour de la bientraitance et de la prévention de la maltraitance par une meilleure communication et prise en compte de l'expression des personnes, et de ce qu'elles ressentent.

Communiquer entre CVS et CNU n'est pas forcément chose facile ! Nous lisons attentivement les comptes rendus, nous évoquons les sujets abordés en CNU, mais ils ne nous parviennent pas tous. Nous vous rappelons qu'ils doivent être envoyés à notre adresse de contact : cnu@apf.asso.fr

D'un autre côté vous ne recevez pas forcément la lettre du CNU et vous avez pu rencontrer des difficultés pour accéder au blog (mots de passe, identifiants égarés). L'APF vient de lancer un blog participation des usagers qui se trouve dans la rubrique « s'informer » du site institutionnel. Vous y trouverez les lettres et beaucoup d'autres informations à l'adresse : <http://participation-des-usagers.blogs.apf.asso.fr/>

Par ailleurs, trois rencontres régionales CNU/CVS se sont déroulées fin 2013 : Dijon, Quimper et Mulhouse. Ces rencontres se révèlent toujours très riches par leurs qualités d'échanges, l'expression de ce qui se vit dans les CVS en termes positifs comme en termes de difficultés et de dysfonctionnements.

L'un des vœux que nous pouvons formuler pour 2014 est de pouvoir vous rencontrer au cours des prochaines rencontres régionales. Dans l'attente, n'hésitez pas à nous contacter. Nous vous répondrons et ferons notre maximum pour vous aider.



Michel LALEMANT, Président et Annie LEOPOLD, Vice-Présidente

Janvier 2014

Sommaire

Edito...p1

Prévention de la maltraitance (partie2)... p2

Rencontres CNU/CVS en région : Dijon, Mulhouse, Quimper... p3

Journées nationales des CVS Handas p4

Mission et blog participation des usagers p5



Nous contacter:
cnu@apf.asso.fr

Prévention de la maltraitance

Partie 2 : Comment le dire? Que faire ?



Victime ou témoin d'une situation de violence, il est important de **ne pas rester seul et d'en parler** à une **personne en qui vous avez confiance** : famille, proche, professionnel de la structure ou bénévole, autre usager notamment.



Vous pouvez demander à cette personne de vous **accompagner auprès du Directeur pour expliquer la situation.**

Vous pouvez aussi le faire par écrit, afin que la direction sache ce qui s'est produit.



Ou adresser un mail à la direction juridique de l'APF, qui veille aux côtés des directions, au respect des droits des usagers:

preventiondelamaltraitance@apf.asso.fr

Enfin, vous pouvez contacter le numéro national d'appel contre la maltraitance des personnes âgées et personnes handicapées : **3977**

ZOOM SUR LES 3 RENCONTRES REGIONALES CNU/CVS

Dijon le 25 octobre 2013: région Bourgogne/Franche Comte

La rencontre entre CVS et CNU de région Bourgogne-Franche-comté fut très ouverte au dialogue. Petit à petit, beaucoup de thèmes furent évoqués en outre, la confiance, la relation entre usagers et professionnels et usagers de structures institutionnelles, leur place et leur représentation au sein des CVS, et le lien le plus important entre CNU-CVS.

Les thèmes sur l'affectivité, le rapport à soi, l'estime de soi, la peur du dialogue en structure sont encore là. Il faut surtout qu'entre les conseils à la vie sociale et le CNU un travail d'approche se fasse, pour bien coordonner ce qu'ils et elles font au côté de l'APF, sinon à quoi servirait ce que les usagers entreprennent ?

Cécile ROTTELEUR, CVS accueil de jour de Besançon (25) et élue du CNU

Mulhouse le 29 novembre 2013: région Alsace

Cette rencontre du Conseil National des Usagers (CNU) et du CVS (Conseil à la Vie Sociale) a été une journée importante pour l'amélioration du CVS.

Les différentes personnes présentes lors de cette journée ont pu partager leurs expériences et discuter sur leurs problématiques communes. Avant toutes choses cette rencontre a été l'occasion de rappeler les règles de fonctionnement d'un CVS, un rappel nécessaire qui a permis à chacun de repartir un peu plus sûr de sa légitimité et de ses droits. Par la suite il a été question de la dynamisation des CVS, aujourd'hui le résident ou l'utilisateur ne veut plus participer et s'investir dans un CVS car il n'a pas l'impression d'être écouté. Il a aussi été rappelé que la motivation des gérants de structures est la clé du bon fonctionnement du CVS.

La mise en place de nouvelles réunions au niveau régional ainsi que la volonté de former les élus du CVS montrent bien qu'une nouvelle dynamique est en marche, ce qui assure toujours plus de bien-être et d'intégration des usagers dans la vie de leur établissement. Pour ma part je pense que l'APF et le CNU devront réfléchir à une autre façon de fixer l'ordre du jour afin de garantir une liberté de parole, c'est d'un enjeu capital pour le développement du CVS.

Philippe HAENEL, CVS du FAM de Strasbourg (67) et élu du CNU

Quimper le 27 Novembre 2013 : région Bretagne

La rencontre CNU/CVS en Bretagne s'est déroulée à la délégation APF des Côtes d'Armor à Plérin près de St Brieuc. Trois membres du CNU tous bretons (Sébastien VAN RAPENBUSCH SAMSAH 35, Xavier JAFFRY Foyer 29, Daniel MENEZ SESSD 29) étaient venus à la rencontre des divers représentants des CVS de Bretagne, du directeur régional et d'un membre du conseil APF de région également représentant à la commission nationale de la famille.

Après un tour de table afin que chacun se présente et présente sa structure nous avons fait une présentation générale du CNU, ses missions, sa composition, son fonctionnement ainsi que ses besoins nous avons insisté sur l'importance de la remontée des comptes rendus de CVS.

Ensuite il a été fait de même avec les CVS, leurs modes de fonctionnement, la détermination de l'ordre du jour, la rédaction du compte rendu, les participants et les divers invités extérieurs. A plusieurs reprises il a été fait part des problèmes à trouver des candidats pour s'engager dans la durée au sein d'un CVS, par la suite est aussi apparue la difficulté à mobiliser les usagers ou leurs représentants légaux surtout dans les services à domicile (SESSD) lors des réunions de CVS.

L'autre point qui est ressorti lors de cette rencontre est la difficulté à parler de tous les sujets en présence du directeur de la structure ou de membre du personnel par peur de représailles.

Enfin nous nous sommes posés la question de la participation de chacun, le besoin de formations à la prise de parole en public de tout un chacun mais aussi pour les personnes qui présentent des difficultés d'expression.

Le représentant du Conseil APF de région est aussi membre du Collectif interassociatif en santé de Bretagne nous a fait part des dispositifs de formation au sein du CISS, les membres du CNU ont mis en avant la formation CVS en ligne ainsi que la brochure sur le CVS éditée par l'APF et le blog CNU.

Pour terminer la rencontre il a été prévu une prochaine formation sur le CVS par l'APF, d'autre part, il a été demandé que la rencontre CNU/CVS bretonne soit reconduite dans un an et que la rencontre avec le président de la CNU ait lieu dans deux ans.

Daniel MENEZ, SESSD 29, élu du CNU

17 décembre : rencontre nationale des Présidents de CVS Handas

Comme chaque année, les présidents CVS des établissements Handas accueillant des enfants et adultes polyhandicapés se sont retrouvés à Paris à l'initiative du comité Handas. L'occasion d'échanger sur la vie de ces établissements, les projets, les initiatives, toujours très riches, d'autant plus qu'elles s'adressent à des personnes, pour la grande majorité, en grande dépendance.

Mais aussi l'expression des difficultés également exprimées au cours des échanges, notamment en matière de problématique concernant les transports qui semblent être un problème récurrent pour plusieurs établissements.

En ce qui concerne les difficultés liées au démarrage de nouvelles structures, il a été rappelé que deux années étaient souvent nécessaires pour trouver un équilibre et une bonne vitesse de croisière.

Cette journée a permis de rappeler la spécificité de la prise en charge des personnes polyhandicapées qui doit rester une véritable préoccupation.

Elle a été également l'occasion de rencontrer le nouveau directeur général de l'APF qui est venu pour un tout premier contact avec l'instance concernée.

Notons que trois représentants, membres du CNU présidents de CVS et étaient présents ainsi qu'Alain Rochon, notre président.

L'après-midi s'est élargie aux directeurs des structures Handas qui ont parlé de leurs établissements, divers projets ont été présentés notamment au travers de supports vidéo.

Souhaitons que la richesse de cette rencontre annuelle perdure pour les années à venir.

Pour le CNU, Annie LEOPOLD CVS MAS 57 et Vice-Présidente du CNU

Participation des usagers : mission et blog APF

Le Conseil d'administration de l'APF a pris une décision unique dans le secteur du handicap en 2001 (avant la loi qui traitera des CVS en 2002 !) en créant une instance nationale des représentations des usagers, le conseil national des usagers, chargée de vous représenter. Aujourd'hui, le projet associatif « bouger les lignes ! » souhaite renforcer plus activement la place des usagers à l'APF et la prise en compte de leurs attentes.

C'est la raison pour laquelle une mission « participation des usagers » a été créée au sein de la direction juridique qui veille à ce que la parole des usagers soit au mieux prise en compte : que ce soit dans les CVS et les autres formes de participation (quand le CVS n'a pas pu être mis en place), qu'au-delà des établissements, dans des rencontres associatives qui existent dans les régions, dans les départements (par exemple les rencontres CVS/CNU). En effet, depuis les premières rencontres régionales CVS/CNU organisées en 2007, vous avez toujours pu exprimer à quel point il était bénéfique d'avoir aussi l'occasion de vous retrouver autrement entre élus, d'avoir des échanges sur vos fonctionnements, vos attentes, vos craintes, et la nécessité de prendre confiance en soi.

Le blog APF participation des usagers <http://participation-des-usagers.blogs.apf.asso.fr/> regroupe des informations utiles sur les CVS et sur le CNU, sur ce qui se fait ailleurs, et sur des sujets communs comme les droits et libertés, la bientraitance. Le but de ce blog est avant tout de susciter des échanges, des débats, et de prévenir le sentiment d'isolement d'essoufflement en soulignant les liens et les interactions possibles entre le CVS et son environnement : délégation APF, municipalité, autres structures et associations de quartier.



Sophie BAUDIER, Responsable participation des usagers, Direction juridique APF

Expérience du CVS multisites, pôle ESAT APF

Le CVS du pôle ESAT réunit les usagers élus de trois sites différents qui ont une même direction (Rivery 80, Lys-Lez-Lannoy 59, Calais 62). Il a été créé en juin 2011, et il est constitué d'un secrétaire et d'un membre de chacun des 3 CVS. Il se réunit tous les 6 mois et discute de la communication, du bon fonctionnement des trois CVS, il a créé le logo pour les 3 CVS et avec l'accord des 3 présidents il a fait aussi un trombinoscope avec la photo et la fonction de chaque membre. Pour les élections du C.V.S on a rencontré les usagers de chaque E.S.A.T pour leur expliquer ce que c'était le CVS et à quoi ça servait.

David LENGLET, Président CVS Pôle ESAT et élu du CNU